

# ACTION URGENTE

## IRAN. HOSSEIN RONAGHI MALEKI LIBÉRÉ POUR RAISONS MÉDICALES

**Le 2 juillet dernier, le blogueur iranien Hossein Ronaghi Maleki a reçu l'autorisation de quitter la prison d'Evin en échange d'une caution, environ trois semaines après avoir été opéré d'un rein.**

Le prisonnier d'opinion **Hossein Ronaghi Maleki**, qui a subi une intervention pour se faire retirer le rein gauche aux alentours du 11 juin 2012, a passé une semaine en soins intensifs dans un hôpital en dehors de la prison d'Evin, avant d'être ramené à la section 350 de cet établissement. Il avait déjà été opéré à au moins quatre reprises. Amnesty International croit comprendre que sans cette dernière intervention, le rein droit, fonctionnel, de cet homme aurait pu être endommagé.

Hossein Ronaghi Maleki a reçu une autorisation de sortie le 2 juillet dernier après avoir payé une caution s'élevant à environ 663 000 euros. Cet homme menait une grève de la faim depuis fin mai pour protester contre le refus des autorités de le laisser sortir pour raisons médicales. Il avait été transféré à l'hôpital le 3 juin.

Hossein Ronaghi Maleki a été condamné à 15 ans de prison en 2010 à l'issue d'un procès inique pour des infractions telles que « appartenance au groupe internet [illégal] Iran Proxy », « diffusion de propagande contre le régime » et « insultes au Guide suprême et au président ». Ces charges seraient liées à des articles que cet homme a publiés sur son blog, 14 Tir, sur lequel il a recommencé à écrire le 5 juillet : « Après 32 mois sans rien publier sur mon blog, me voilà aujourd'hui, stylo à la main pour dire que je me sens bien car le visage de ma mère est rayonnant [de bonheur] et elle ne pleure pas. »

Les problèmes rénaux de cet homme semblent dus aux actes de torture ou autres mauvais traitements qu'il a subis lors de sa première arrestation. Il affirme avoir dit au juge qu'il avait été torturé en prison avant son procès, en 2010, mais le juge a répondu qu'il l'avait « mérité ».

Avant l'opération, le père de Hossein Ronaghi Maleki a expliqué que les médecins, dont le médecin-conseil du gouvernement, avaient prescrit des soins post-opératoires à son fils, y compris une permission de sortie pour raisons médicales, prévue par le Règlement des prisons.

Amnesty International estime que Hossein Ronaghi Maleki a été déclaré coupable et condamné uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression. S'il devait retourner en prison, l'organisation le considérerait donc comme un prisonnier d'opinion et demanderait sa libération immédiate et inconditionnelle.

Amnesty International demande que les allégations de torture ou d'autres mauvais traitements formulées par Hossein Ronaghi Maleki fassent sans délai l'objet d'une enquête impartiale, et que les responsables présumés de ces agissements soient traduits en justice, dans le respect des normes internationales d'équité des procès.

**Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du réseau Actions urgentes pour l'heure. Amnesty International va continuer de suivre de près la situation de Hossein Ronaghi Maleki et interviendra de nouveau si nécessaire.**

Ceci est la première mise à jour de l'AU 158/12. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/034/2012/fr>.

Nom : Hossein Ronaghi Maleki  
Genre : homme

Informations complémentaires sur l'AU 158/12, MDE 13/045/2012, 6 juillet 2012

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

